

de ses capitaines a emmené en Angleterre le fils du Roi, peut le lui offrir.

La République française et l'Espagne alliées par la raison, l'intérêt, la bonne foi doivent opposer une barrière légitime à ses projets ambitieux. Elles ont le même ennemi à combattre, et combien de perfidies et d'humiliations n'ont-elles pas à venger ! quelle raison plus puissante peut mieux assurer la bonne harmonie qui doit exister toujours entre ces deux puissances ? Si des armées de la République française ont fait par leur valeur, et au prix de leur sang, des conquêtes en Espagne, le désir de s'allier étroitement avec cette nation généreuse et brave, et la sagesse du Gouvernement français les ont fait rendre ; mais en échange il a obtenu la plus précieuse de toutes, l'estime et la confiance ; elles ont été la base des traités qui ont été faits avec la cour de Madrid. La différence des principes de gouvernement n'est point un obstacle à la durée de cette alliance nécessaire. Le seul indispensable à toutes les formes de gouvernement c'est celui de la justice. Le Directoire exécutif ne peut ni ne veut s'en écarter, est-il quelque chose de plus rassurant pour la Monarchie espagnole.

L'extension considérable que la République française a acquise par ses armes sur le continent et que les traités lui ont assurée, nécessite une augmentation de colonies relative. C'est une vérité politique à laquelle il n'est pas permis de se refuser.

Les malheureux événements qui se sont succédé dans nos isles occidentales, la loi du 16 Pluviose, an 2^o, confirmée par la Constitution ne laissent qu'une espérance éloignée de rendre à ces colonies toute la splendeur dont elles jouissaient avant leurs désastres.

La République française doit donc chercher à créer des établissements conformes à ses principes. C'est donc dans des pays, dans des isles où la vénalité des hommes est inconnue, où ce genre de commerce réprouvé par la philosophie et qui dégrade l'humanité n'a pas force de loi, qu'elle doit les former de concert avec les habitants, ou avec le Souverain qui les gouverne.

L'Archipel des Philippines paraît réunir tous les avantages désirés tant par sa localité que par le nombre de ses habitants, et par la nature de ses productions précieuses.